

que Washington est administrée d'une façon démocratique, bien que ses fonds proviennent de la Maison-Blanche.

● (1610)

C'est un sujet qui peut, peut-être, paraître banal à plusieurs de mes collègues ici, mais il faudrait bien comprendre que la plupart de mes collègues, souvent, viennent à Ottawa en touristes, c'est-à-dire qu'ils y restent deux, trois jours par semaine durant quelques sessions. Et quand on pense que 50 p. 100 à peu près de la «députation» changent tous les quatre ou cinq ans, il va sans dire que l'intérêt de ces gens-là n'est pas aussi «enraciné» que la pensée des députés qui sont dans la région, qui représentent la région immédiate.

Je vous disais tout à l'heure qu'il y a eu certainement un cheminement favorable vers ce genre de projet, parce que mon ami de North Vancouver-Burnaby (M. Cook) était plus que favorable à ce projet puisqu'il a prononcé un éloquent discours au mois de janvier 1984 à ce sujet, de même que mon ami le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) a versé également dans le même sens. Il ne s'agit pas d'enlever quelque chose à une municipalité, il s'agit simplement de créer une capitale qui sera réellement le reflet des traditions, enfin, de ce peuple qui deviendra un très grand peuple, c'est-à-dire le Canada.

Alors il est sûr que si on veut s'intéresser, comme la plupart des premiers ministres se sont intéressés à l'avancement de la capitale du Canada, qui est le grand symbole de la nation, à tous points de vue, c'est pour cela aussi qu'en 1969 les premiers ministres des provinces se sont réunis à Toronto et ont décidé, d'un commun accord, que la région d'Ottawa-Hull serait la région de la capitale nationale. Quand je dis Ottawa-Hull, j'inclus les municipalités qui les entourent.

Alors je pense aussi que si on relève ce que certains politiciens ont dit au cours des ans, il est sûr que la meilleure façon de gouverner la capitale nationale serait de faire un district fédéral. Beaucoup diront: Avec un district fédéral tout change. Les tribunaux vont changer. Le système d'éducation va changer. Tout va être gouverné par Ottawa jusqu'à un certain point. Mais je pense que si le gouvernement veut accomplir une capitale, et je le répète encore, qui soit le reflet de la nation, il faut qu'il y ait un mot à dire dans l'aménagement de la capitale de son pays et dans le cas, c'est le Canada.

Alors il est simple de concevoir pourquoi des députés se sont levés depuis des années, et je connais des députés qui pendant 50 ans ont demandé, ont prié le gouvernement de faire quelque chose pour le développement de la capitale; ils ont réussi partiellement. On a beaucoup de chemin à faire, mais on peut dire que le cheminement a été assez bon, et que si le premier ministre du jour est intéressé justement à faire de la capitale une vraie capitale, il va continuer dans le sens de ses prédécesseurs à prendre les moyens, les outils nécessaires afin de faire en sorte que la capitale soit encore une capitale qui reflète, à toutes fins pratiques, la beauté, l'immensité, le multiculturalisme du Canada, qu'elle soit située dans un centre, non pas neutre, mais réellement canadien.

Alors si on compare ce qui s'est dit avec l'évolution d'aujourd'hui, on verra que, en réalité, la vraie façon de faire en sorte que le gouvernement ait un peu quelque chose à dire dans sa capitale, c'est qu'il faudra qu'il ait les outils nécessaires sur le plan décisionnel.

Loi constitutionnelle de 1867

Et on se souviendra aussi des batailles qui ont eu lieu entre la municipalité d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale il y a plusieurs années, lorsqu'il s'est agi des questions relatives à la construction des édifices autour de la colline parlementaire.

Il y a plusieurs années, on voyait la colline parlementaire de très loin. Aujourd'hui, il faut peut-être survoler en hélicoptère pour l'apercevoir, étant donné que certains petits gratte-ciel autour ont fait en sorte que l'image de la majestueuse colline parlementaire a, à toutes fins pratiques, disparu. Et n'eût été de la Commission de la capitale nationale qui a été obligée d'acheter des terrains afin de contrôler cette partie de terrain pour ne pas qu'il y ait de construction indésirable, voilà un des moyens que la Commission de la capitale nationale a pris justement pour éviter que l'on construise d'immenses gratte-ciel qui, à toutes fins pratiques, auraient fait disparaître la beauté de la colline parlementaire. Il n'est pas question seulement de la beauté, mais le Parlement doit être chez lui, chez-eux, comme on dit, sauf qu'ici il est contrôlé par la municipalité d'Ottawa, ce qui, à mon sens, est un genre de non-sens, si je peux m'exprimer ainsi.

Voilà donc pourquoi je veux que la capitale du Canada soit réellement une capitale qui reflète, comme je l'ai dit et le répète, les aspirations de tous les Canadiens, afin que quelqu'un de la Colombie-Britannique se sente chez lui à Ottawa, pour que quelqu'un de la Saskatchewan, de l'Ontario ou des provinces Maritimes se sente chez lui à Ottawa et qu'il n'y ait pas de saveur dans cette capitale ni ontarienne ni québécoise, mais qu'il y ait une saveur réellement canadienne. Alors c'est un premier jalon qui, j'espère pourra être posé si mes collègues veulent bien approuver ce projet ou simplement le déférer à un comité. Il en a été question au dernier Parlement, que cette question soit envoyée à un comité pour étude.

Alors, voilà un peu ce que je voulais apporter à cette Chambre et à mes collègues, et je voudrais leur dire aussi que l'histoire de la capitale est une histoire assez particulière et qu'il serait bon que chaque député qui vient à Ottawa pour la première fois ne se comporte pas comme des touristes, mais bien comme des gens qui viennent dans leur capitale rendre service à leur pays, ce qui pourrait aider à faire que la capitale devienne plus qu'elle ne l'est aujourd'hui, c'est-à-dire la capitale d'une des grandes nations de demain, le Canada.

M. Barry Moore (Pontiac-Gatineau-Labelle): Monsieur le Président, étant donné que c'est ma première intervention en cette Chambre, je désire profiter de l'occasion pour vous féliciter pour votre nomination à la présidence de la Chambre des communes. Je suis persuadé que vous vous acquitterez de vos nouvelles fonctions avec succès et intégrité.

Monsieur le Président, encore une fois, étant donné que c'est ma première intervention, j'aimerais d'abord remercier les électeurs de ma circonscription de Pontiac-Gatineau-Labelle, électeurs qui font aussi partie de la capitale nationale, pour la confiance qu'ils m'ont accordée lors des élections du 4 septembre dernier. J'aimerais aussi remercier tous les gens qui ont travaillé à la campagne électorale et dont une partie d'entre eux demeurent, encore une fois, dans la capitale nationale, et qui ont contribué à cette belle victoire.

Permettez-moi de mentionner que la grande majorité des Canadiens ont aussi confié au parti progressiste conservateur le mandat de les représenter à la Chambre des communes. Je